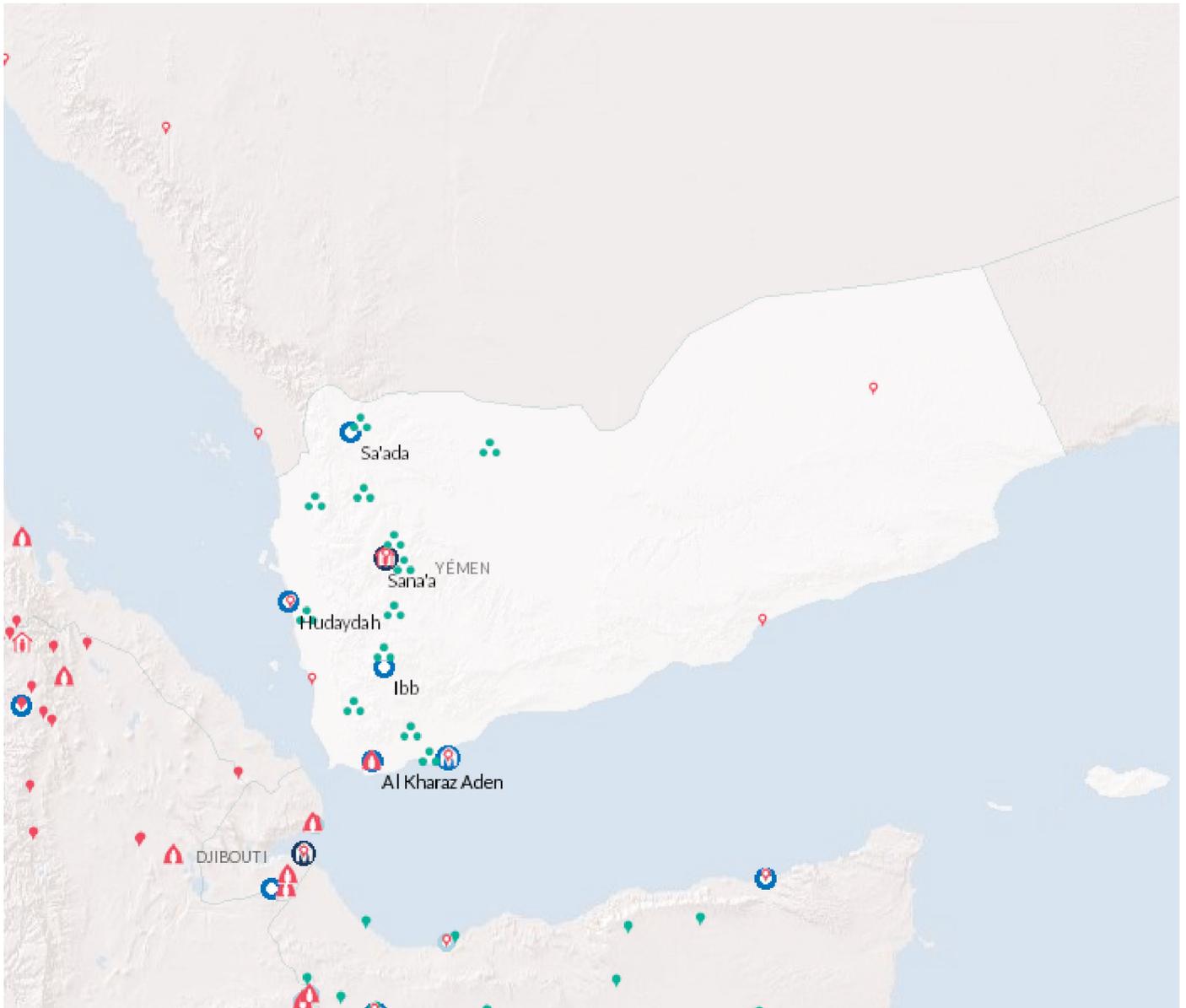




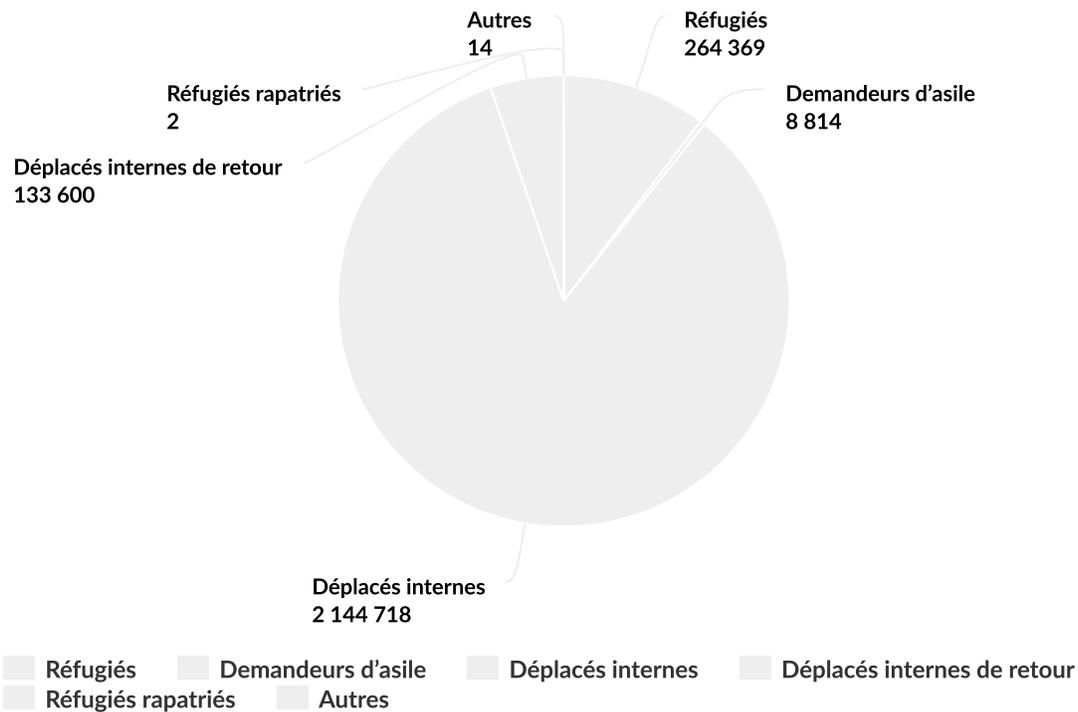
Opération: Yémen



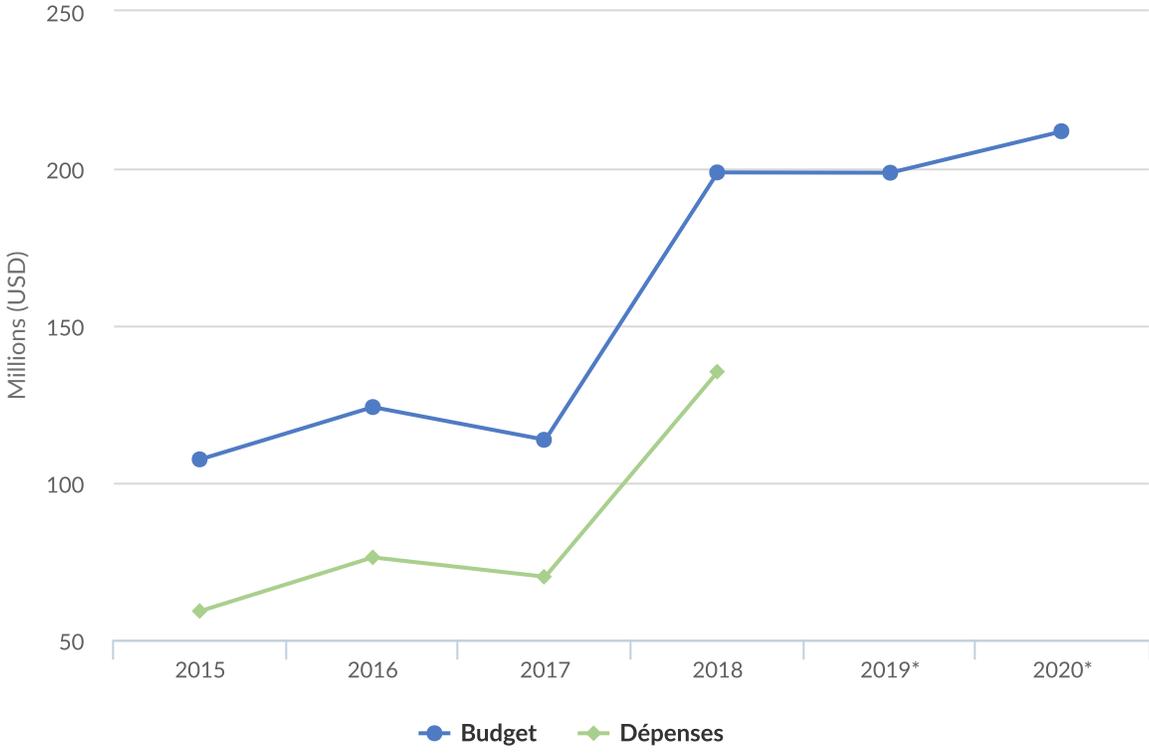
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 5% EN 2018

2018	2,551,517
2017	2,419,806
2016	3,278,011



Budgets et Dépenses - Yémen



Chiffres clés

- 816 000 déplacés internes et 11 350 réfugiés et demandeurs d'asile seront évalués par un suivi de protection
- 160 500 déplacés internes et 13 000 réfugiés bénéficieront d'un soutien psychosocial
- 124 000 familles de déplacés internes et 11 000 réfugiés recevront une aide en espèces pour leur protection
- 40 000 familles de déplacés internes obtiendront des allocations logement
- 1000 cours de formation professionnelle permettront à des personnes relevant de la compétence du HCR de s'autonomiser et 1500 prêts supplémentaires bénéficieront aux femmes, aux jeunes et aux personnes handicapées
- 300 victimes de violences sexuelles et de genre seront aidées, dont 200 qui obtiendront une aide juridique et bénéficieront d'activités rémunératrices
- 102 sites de déplacés internes bénéficieront d'activités du groupe sectoriel de la coordination et de la gestion des camps
- 100% des victimes de violences sexuelles et de genre recevront des soins médicaux

Environnement opérationnel

Le Yémen continue de représenter la plus grave crise humanitaire au monde : plus de 80% de la population a besoin d'une forme d'assistance, 20 millions de personnes font face à une insécurité alimentaire et 14 millions ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Fin 2019, près de 4 millions de personnes auront été déplacées au Yémen et 1,2 million d'autres déplacés internes auront regagné leur zone d'origine dans le pays. Les demandeurs d'asile originaires d'Éthiopie et de Somalie forment la majorité des 276 000 réfugiés et demandeurs d'asile accueillis au Yémen, dont la plupart continuent de vivre dans des situations précaires.

L'environnement opérationnel devrait rester difficile tandis que le Yémen continue de souffrir d'une économie ravagée et de l'effondrement des institutions et des services publics, une situation exacerbée par les problèmes de sécurité et l'instabilité politique. Alors que des lignes de front apparaissent entre de multiples gouvernorats, les déplacements répétés et prolongés liés au conflit persistent, parallèlement aux violations du droit humanitaire et des droits de l'homme.

Le HCR s'emploiera à élargir l'espace de protection en fournissant des services, des transferts et une assistance pour atténuer et traiter les risques de protection. Cette assistance inclut la distribution d'articles non alimentaires et des kits d'abris d'urgence pour les déplacés internes, les déplacés de retour et les membres des communautés hôtes. De plus, afin de renforcer les mécanismes de protection communautaire, huit centres de jour supplémentaires veilleront à ce que davantage de personnes déplacées aient accès à une aide juridique et à un soutien psychosocial et qu'elles soient orientées vers des services essentiels. Parallèlement, les réseaux communautaires de protection existants seront consolidés et un plus grand nombre de projets à impact rapide seront mis en œuvre pour favoriser la cohésion sociale et la résilience. Le programme de retours spontanés assistés continuera de conseiller et d'informer les demandeurs d'asile sur les retours en Somalie, les aidant à rentrer dans la sécurité et la dignité. Un programme séparé de rapatriement volontaire sera mis en œuvre en 2020 pour les Éthiopiens souhaitant regagner leur pays.

L'opération continuera de collaborer avec ses homologues et ses partenaires humanitaires locaux et à investir pour renforcer leurs capacités. Le plaidoyer auprès des autorités se poursuivra pour améliorer la vérification des populations relevant de la compétence du HCR et élargir leur accès aux services essentiels. Entretemps, le HCR restera chef de file du groupe sectoriel de la protection et du groupe sectoriel récemment formé de la

coordination et de la gestion des camps, tout en dirigeant conjointement avec l'OIM le groupe de travail sur les migrations mixtes. En resserrant sa collaboration avec des partenaires des Nations Unies tels que l'UNICEF, le HCR renforcera les stratégies communes pour la protection de l'enfance, l'éducation et l'enregistrement des naissances ; le FNUAP pour la protection contre les violences sexuelles et de genre ; l'OIT pour les initiatives d'autonomisation communautaire ; l'OIM comme partenaire stratégique pour le programme de retour des Éthiopiens ; et la FAO pour la mise en œuvre de stratégies d'agriculture en milieu urbain entre autres pour les déplacés internes et les réfugiés.

Principales priorités

En 2020, le HCR mènera les activités suivantes :

- promouvoir et défendre un espace de protection pérenne pour les réfugiés ;
- consolider les partenariats, notamment avec d'autres partenaires humanitaires, ce qui aidera à multiplier les voies d'orientation et garantir la cohérence des politiques entre les partenaires du groupe de la protection ;
- harmoniser la stratégie du HCR et des groupes sectoriels en définissant une approche multisectorielle par zones géographiques en vue d'une couverture élargie et d'une meilleure efficacité dans la fourniture de services ;
- élargir et renforcer la stratégie de coordination et de gestion des camps pour améliorer les services de protection des déplacés internes extrêmement vulnérables et l'accès aux besoins essentiels comme les abris, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, la santé et l'éducation ;
- augmenter le soutien dans les régions qui devraient être désignées comme sûres pour le retour des déplacés internes, tout en assurant un suivi de protection et en évaluant et identifiant les risques de protection pour les populations de retour ;
- promouvoir des modèles de protection communautaires en établissant de nouveaux centres communautaires qui offrent un éventail de services, notamment une assistance et un soutien psychosocial ;
- renforcer les services spécialisés pour les personnes ayant des besoins spécifiques, afin de répondre à leurs besoins de protection et leur éviter de recourir à des mécanismes d'adaptation négatifs ;
- renforcer les systèmes de gestion de l'information qui permettront la collecte de données pour obtenir des résultats de protection positifs.

Budget 2020 initial - Yémen | USD

Le tableau suivant présente le budget initial par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Environnement de protection favorable			
Aide juridique et recours judiciaires	586,874	5,841,930	6,428,804
Accès au territoire	487,934	0	487,934
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	0	1,198,041	1,198,041
Sous-total	1,074,808	7,039,971	8,114,780
Processus de protection et documents adéquats			
Conditions d'accueil	1,221,051	0	1,221,051
Enregistrement et établissements des profils	1,206,154	0	1,206,154
Procédures de détermination du statut de réfugié	1,005,805	0	1,005,805
Documents individuels	1,785,321	0	1,785,321
Documents d'état civil	252,397	0	252,397
Sous-total	5,470,727	0	5,470,727
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Prévention et interventions liées aux VSS	1,650,899	3,590,824	5,241,723
Risques de détention arbitraires	604,996	0	604,996
Protection des enfants	1,327,395	2,094,611	3,422,006
Sous-total	3,583,290	5,685,436	9,268,726
Besoins de base et services essentiels			
Santé	17,136,076	0	17,136,076
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	322,397	0	322,397
Nutrition	706,288	0	706,288
Sécurité alimentaire	777,005	0	777,005
Eau	426,316	0	426,316
Hygiène et assainissement	225,469	0	225,469
Abris et infrastructures	997,298	35,792,789	36,790,087
Énergie	2,067,263	0	2,067,263
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	868,414	10,312,538	11,180,952
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	9,608,825	37,423,002	47,031,827
Éducation	14,235,494	0	14,235,494

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Sous-total	47,370,844	83,528,330	130,899,174
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	1,614,764	2,545,912	4,160,675
Coexistence avec les communautés locales	0	7,025,357	7,025,357
Autosuffisance et moyens d'existence	4,366,433	0	4,366,433
Sous-total	5,981,197	9,571,269	15,552,466
Solutions durables			
Retour volontaire	6,874,690	0	6,874,690
Réinstallation	353,974	0	353,974
Sous-total	7,228,665	0	7,228,665
Direction, coordination et partenariats			
Coordination et partenariats	158,386	5,399,896	5,558,282
Gestion et coordination des camps	0	11,487,541	11,487,541
Sous-total	158,386	16,887,437	17,045,823
Appui à la logistique et aux opérations			
Approvisionnement et logistique	531,407	13,184,894	13,716,301
Gestion des opérations, coordination et appui	1,779,173	2,782,039	4,561,212
Sous-total	2,310,580	15,966,933	18,277,513
Budget 2020 initial	73,178,497	138,679,375	211,857,873